

Dites donc, Madame Michu, zêtes contente de payer sa drogue à Andy Kerbrat ?

écrit par Monique B | 17 novembre 2024



Andy Kerbrat © Jacques Witt/SIPA

Le député LFI Andy Kerbrat achète sa drogue avec les 4700 euros mensuels avancés par l'Assemblée nationale pour ses « frais de mandat »...



Andy Kerbrat © Jacques Witt/SIPA

Le député LFI Andy Kerbrat a utilisé l'argent de frais de mandat pour acheter de la drogue

Une enquête de Mediapart révèle que le député insoumis Andy Kerbrat a financé sa consommation de drogue avec l'argent des frais de députés. Il a admis avoir « fait n'importe quoi ».

Comme le révélait une information de [Valeurs actuelles](#), le député de La France insoumise (LFI), Andy Kerbrat, a été interpellé le 17 octobre dernier à Paris en train d'acheter de la drogue. Une enquête de [Mediapart](#), publiée ce vendredi 15 novembre, précise que l'élu d'extrême gauche **aurait utilisé son compte AFM, l'avance de frais de mandat alimenté chaque mois de 4 700 euros par l'Assemblée nationale,** pour s'offrir ses produits stupéfiants. Dans le détail, l'homme de 34 ans aurait effectué d'importants retraits d'argent liquide à hauteur de plus de 13 000 euros. Il aurait aussi viré de l'argent de son compte AFM à son compte personnel et effectué des paiements injustifiés via PayPal ou Lydia pour environ 25 000 euros, indique *Mediapart*. Et ce, au point de

plonger la trésorerie de l'Assemblée dans le rouge, avec un solde négatif de 8 000 euros en août 2023.

Une consommation de drogues de synthèse

Auprès de *Mediapart*, Andy Kerbrat a admis avoir « *fait n'importe quoi* » et confirme s'être servi dans cette enveloppe d'argent public – somme dont il bénéficiait pour ses frais d'élu en plus de l'indemnité mensuelle de 7 600 euros brut. Il réfute en revanche le fait que cet argent ait servi directement à acheter de la drogue, indiquant qu'il s'agissait de financer son train de vie. Il a depuis remboursé l'Assemblée de 25 000 euros en effectuant plusieurs versements. Il est également revenu sur ce « *merdier* » dans lequel il s'est « *enfermé* ».

Le député de Loire-Atlantique est actuellement en arrêt maladie. Il doit être interné à sa demande. Il a reconnu souffrir d'addictions depuis des années. S'il était d'abord tombé dans l'alcool, le jeune homme a peu à peu consommé de la drogue telle que des cathinones, des drogues de synthèse comme le 3-MMC utilisées pour des pratiques liées au chemsex. « *Comme beaucoup de gays de ma génération, je suis passé d'une pratique ponctuelle à une pratique addictive* », a-t-il reconnu auprès de *Mediapart*. Sa consommation aurait augmenté à la fin de l'année 2022, après la mort de sa mère biologique. Depuis, il prenait de la drogue presque chaque semaine.

Des absences remarquées

Sa consommation a fini par avoir des conséquences sur son travail, en particulier sur son absentéisme. D'après des informations du *Canard enchaîné* datant de mai 2023, Andy Kerbrat aurait été sanctionné d'une retenue sur son indemnité d'élu à cause de son absence régulière en commission des lois. Il a même manqué une réunion de la commission mixte paritaire (CMP) qui devait échanger sur la

proposition de loi pour une meilleure protection des enfants victimes de violences intrafamiliales. Il était le seul élu à représenter LFI au sein de cette CMP.

Après avoir vidé le compte de l'Assemblée nationale, Andy Kerbrat a fini par remettre sa gestion à un collaborateur. Il a ensuite remboursé l'Assemblée. Le député, élu en 2022, a assuré avoir « *menti et caché (son) addiction pendant les deux dernières années* ». « *J'avais honte et j'avais peur de perdre la confiance de mon entourage et de mon équipe* », a-t-il enfin confié à *Mediapart*.

https://www.valeursactuelles.com/politique/le-depute-lfi-andy-kerbrat-a-utilise-largent-de-frais-de-mandat-pour-acheter-de-la-droque?_sc=MjkwMDE0NyM1MDE3ODk%3D